L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUFOUR & LIMET, Editeurs-Propriétaires.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI 25 DECEMBRE.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* revient encore sur les répo[n]ses du président Grant. "La morale de l'histoire, dit notre confrère, est que tous les appels à la justice de ces hommes de parti sont plus qu'inutiles. Nous pouvons faire appel au sens moral du pays dans l'espoir [illegible] que dans l'attente qu'il n'a pas perdu tout sentiment de honte." [illegible]

[illegible]

Le *Times* [illegible] M. Kee [illegible] M. West [illegible] M. M. Kee attestant sous serment que M. West était [illegible] [illegible]

[illegible]

Le *Republican* [illegible]

[illegible]

des administrateurs sont occupés; messieurs Schneider et Calhoun ayant pris possession de leurs siéges.

Le secrétaire lit un message du maire qui déclare avoir ratifié avec beaucoup de répugnance l'ordonnance qui traite des allocations pour payer les frais des différents départements de la ville.

Le maire dit que la caisse du Trésor est presque vide.

M. Calhoun, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine, comprenant plusieurs ordonnances peu importantes, qui sont adoptées.

M. Schneider, le nouvel administrateur du département des finances, présente son rapport de la semaine qui est adopté sans difficulté.

Après quelques débats insignifiants, le Conseil s'ajourne.

DÉPÊCHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Londres, 24.—Le navire qui a fait naufrage au sud de l'embouchure de la Gironde, samedi, est, sans aucun doute, le steamer Germania, de la ligne d'Allen, parti de Liverpool le 17 du courant, pour la Havane et la Nlle-Orléans, avec autorisation de toucher à la Corogne et à Santander.

Le Germania a échoué samedi soir, pendant un orage, sur un banc de sable, à l'embouchure de la Gironde. Une trentaine de personnes ont péri, les autres ont été sauvées, dimanche matin, par un vapeur français.

Paris, 24.—Un garde champêtre traduit devant une cour martiale et condamné pour avoir livré le maire et un autre habitant de Soissons aux Prussiens qui les fusillèrent, a été exécuté aujourd'hui à Vincennes.

Rome, 24 déc.—Le Pape a fait une allocution au Consistoire, composé de 22 cardinaux. Il a dit que l'Eglise était toujours persécutée. Le but de la détruire se révèle dans l'acte du gouvernement italien qui a forcé le clergé à servir dans l'armée et a imposé de fortes taxes sur les biens de l'Eglise. Il a protesté solennellement contre le projet de loi soumis au Parlement italien pour la suppression des corporations religieuses et a déclaré qu'un titre de propriété acquis de cette manière serait nul et de nul effet. Il a relevé [illegible] ceux qui [illegible] les droits de l'Eglise, et a [illegible] l'Allemagne [illegible] les moyens de [illegible] protestation contre [illegible]

Affaires d'Espagne

Madrid, 24.—[illegible] Martos [illegible] [illegible] à Porto-Rico [illegible] Cuba.

[illegible] Porto-Rico [illegible] Martos [illegible]

WASHINGTON.

[illegible]

DIVERS.

Incendies

New York [illegible]

[illegible]

New York, 24 déc.—Le feu [illegible] Perte $80,000.

New York, 24.—Le musée de Barnum [illegible]

RIVIÈRES.

Etat du fleuve, etc.

Vicksburg, 24 décembre.—Descendant [illegible] Natchez. Temps froid et nuageux.

Memphis, 24 décembre.—Aujourd'hui il a fait un froid [illegible] depuis 25 ans. Le mercure [illegible] degrés au-dessous de zéro [illegible] entièrement suspendue.

PASSES.

Passe à la Loutre, 24 déc.—Arrivé le steamer Havana, par les ports de la Floride.

Passe du Sud-Ouest, 24 déc.—Arrivés: le brick espagnol José Maria, en 8 jours de Progresso, avec du sel; le navire Celestial Empire, en 73 jours de Brême, sur lest; la goëlette Brazos, en 16 jours de Tabasco, avec des noix; le navire Woodburn, en 15 jours de Trinidad, sur lest; le navire Augleza, en 53 jours de Glasgow, avec du fer et du granit; la barque autrichienne Peli Dubrovacki, en 59 jours de Londres, avec une cargaison générale; la goëlette Ætna, en 10 jours de Ruatan avec des fruits.

MARCHÉS.

Marchés Européens.

Paris 24.—Rentes 53 : 25.

Paris, 24 déc., au soir.—Rentes 52 : 27.

Francfort, 24 déc., au soir.—Bons 91 3/4 pour l'émission de 1862.

Liverpool, 24, au soir.—Coton calme, Mid. 10 1/8 à 10 1/4. Mid. Orleans 10 5/8 à 10 1/4. Vendu 12,000 balles.

Londres, 24.—au soir.—Consolidés et bons américains, sans changement. Erie 49 5/8.

Marchés Américains

New York, 24 déc., au soir.—Coton plat. Mid. 20 1/4 Orleans 20 3/4.

New York, 24 déc., au soir.—Or 111 3/4.

Mobile, 24 déc.—Coton ferme. Mid. 19 1/2. Stock 43,536.

Savannah, 24 déc.—Coton calme et ferme. Mid. 19. Stock 87,876.

Charleston, [illegible]

MANIFESTATIONS DANS LES DÉPARTEMENTS.—On lit dans le *Gaulois*:

Le ministre de l'intérieur a reçu des détails circonstanciés sur l'attitude du parti radical à Lyon. En apparence la ville est calme. Mais les chefs des sociétés coopératives se groupent et se concertent en vue d'événements qu'ils croient prochains. De nouveaux renseignements, confirmatifs des premiers, estiment à environ 40,000 hommes le chiffre des radicaux prêts à escalader le pouvoir comme au 4 septembre 1870.

Une correspondance télégraphique en langage convenu s'est échangée sans interruption entre les radicaux de Lyon, de Béziers, de Toulouse, de Narbonne, de Marseille, d'Avignon, etc., et certains députés de l'extrême gauche, depuis le commencement de la crise.

Le gouvernement a transmis les ordres nécessaires aux autorités militaires pour qu'elles aient à maintenir avant tout et partout l'ordre.

Un journal de province a reçu la dépêche suivante:

"*Victoire!!!*—Proposition du gouvernement votée à 36 voix de majorité.

"*Droite consternée—Paris dans la joie.*"

Les radicaux de Toulouse avaient affiché le 29 novembre la proclamation suivante:

"Travailleurs, debout et veillons!

"Depuis longtemps une partie des députés à l'Assemblée de Versailles (tous monarchistes et cléricaux) ont organisé leur croisade contre la République et prétendent nous imposer un roi. Ce sont les mêmes qui imposèrent Bonaparte qu'ils prirent pour chef; nous connaissons tous cette bande de scélérats; nous savons comment ils ont gouverné la France et dans quelle situation ils l'ont réduite.

"N'est-ce pas assez? Croient-ils pouvoir recommencer? Leurs provocations nous prouvent qu'ils ne cherchent qu'à plonger le pays dans une complète anarchie pour en tirer leur profit et, à la suite, nous imposer leur roi. Qu'ils prennent bien garde que leurs intrigues infernales ne soient pas funestes et que les armes dont ils veulent se servir ne se tournent contre eux, et que l'année 1873 ne ramène un 93; ils ne devraient pas oublier cette date.

"Malheur à eux! Si, comme ils le manifestent, le Message de M. Thiers ne leur convient pas, ils n'ont qu'à se retirer, il s'en va temps."

Le *Stéphanois* publie la lettre suivante, qui est adressée à tous les maires de l'arrondissement de Roanne:

"Roanne, le 25 novembre 1872.

"Monsieur le maire,

"Il est très important que les conseils municipaux républicains des campagnes suivent l'exemple des conseillers municipaux des villes et envoient des adresses à M. Thiers pour le soutenir dans sa lutte contre les monarchistes de l'Assemblée.

"Je compte que vous voudrez bien, il terrain, auprès de vos collègues pour les prier de signer une adresse en dehors de toute réunion.

"Je vous envoie ci-dessous le texte de celle du conseil municipal de Roanne, et la [illegible]

"Agréez, etc.

"Signé: [illegible]"

UNE LEÇON A MÉDITER POUR LES RÉPUBLICAINS.

A l'occasion d'un article récent en France, un journal fait la reproduction suivante:

[illegible]

L'ATTENTION INQUIÈTE DE L'ALLEMAGNE.—La *Gazette de l'Allemagne du Nord* commence en ces termes, dans son numéro du 27 novembre, un article consacré à ce qui se passe en France:

M. Thiers a eu raison de faire allusion dans son Message, à l'attention inquiète de l'Europe, en ce qui concerne la France. Il aurait aussi bien pu parler d'une *attention impatiente*; car c'est vraiment soumettre à une épreuve très hasardée la patience de l'Europe, dont la tranquillité et l'ordre dépendent, jusqu'à un certain point, de la tranquillité et de l'ordre de la France, que de mettre en question du tant quinze jours et d'une façon si ostensible un état de choses dont le dérangement doit nécessairement avoir des conséquences fatales pour la France.

—M. de Moltke a décidé l'empereur Guillaume à faire entreprendre de suite les travaux du chemin de fer de Berlin à Metz, passant par Wetzlar et Thionville.

Le Landstag prussien sera saisi immédiatement du projet de loi concernant la construction de cette voie stratégique contre laquelle le ministre des finances de Prusse se serait très énergiquement prononcé.

LA CONVERSATION A TABLE.—M. Chapus, avec sa grande expérience des choses du monde et de la fashion, fixe dans le *Sport* à douze ou quinze au plus le nombre des convives, pour qu'un dîner reste attrayant.

Au delà de ce chiffre, les dîners perdent beaucoup de leur charme au point de vue de la conversation; des groupes de causeurs se forment, et la confusion règne. Le maître de céans est dans l'impossibilité de donner une direction à l'entretien, comme cela est fort praticable et comme cela doit se pratiquer dans un dîner de bonne compagnie.

Madame Campan, nous assure-t-on, faisait entrer dans l'éducation qu'elle donnait aux jeunes personnes confiées à ses soins, un cours spécial de conversation. Elle prescrivait de régler la conversation d'un dîner sur le nombre des convives. Si l'on était douze à table, il fallait parler voyage, littérature; si l'on était huit, il fallait parler beaux-arts, sciences, inventions nouvelles; six, on parlait politique et philosophie; quatre, on pouvait oser parler de choses sentimentales, des rêves du cœur, d'aventures romanesques; si l'on était trois, la même règle prévalait, car trois *c'est du monde*, tandis que deux c'est être seul; aussi à deux, madame Campan disait-elle que chacun, sans y être autorisé, parle nécessairement de soi, parce que le tête-à-tête appartient à l'égoïsme.

—La police a opéré, à Paris, l'arrestation d'un individu nommé Pierre Join, qui, depuis huit jours, avait commis [illegible]

ELECTIONS MUNICIPALES A PARIS.—Nous lisons dans la *Gazette de France* du 3 décembre:

Le second tour de scrutin pour l'élection d'un conseiller municipal dans le quartier de Charonne a eu lieu hier. M. Hérold, candidat républicain, a été élu par 1,120 voix. M. Paul Verdier a obtenu 558 voix.

Sur 3,570 électeurs inscrits, 1,778 ont seuls pris part au scrutin. Les républicains sont enchantés de leur triomphe. Il n'y a pourtant pour eux aucune raison de considérer ces élections municipales comme un succès. Elles prouveraient, au contraire, que les républicains continuent à être en minorité, même à Paris.

M. Hérold va représenter, avec 1,120 voix, un quartier qui compte 3,570 électeurs. C'est-à-dire qu'il n'a pas même eu les voix du tiers des électeurs. On sait, de plus, que dans les élections pas un républicain ne manque au scrutin.

Si les conservateurs votaient avec le même zèle, la France ne serait pas ou elle en est.

—Les élèves de l'Ecole polytechnique viennent de faire une quête parmi eux, au bénéfice des Alsaciens Lorrains.

Elle a produit le chiffre énorme de 1,880 fr.

—M. Jules Richard analyse avec beaucoup de finesse, dans le *Constitutionnel*, le côté pratique de la politique actuelle:

"En politique, on n'aime plus; on hait. Je suis certain que sur cinquante personnes que l'on rencontre dans une journée, au, une ne répondra sans hésiter à cette question:

"—Qu'aimez-vous en politique?

"Tandis que personne n'hésitera devant cette autre question:

"—Que détestez-vous en politique?

"C'est que nos opinions sont faites, surtout et avant tout, de convoitises, on convoite et l'on n'est pas bien fixé sur le nom de ceux qui vous donneront ce que l'on désire."

—On envoie de Genève à l'*Indépendance belge* une historiette judiciaire bien plaisante:

Un prévenu comparaissait, il y a quelques jours, sous l'inculpation d'avoir fait servir à son propre usage l'argent de son patron. Au reste, il s'était dénoncé lui-même à ce dernier par une lettre assez drôle:

"Monsieur, lui écrivait-il, l'homme propose et Dieu dispose, mais cette fois le proverbe a menti: C'est moi qui ai disposé de l'argent.... etc."

—Il existe à Toulouse un conseiller municipal nommé Lafojoulet, professeur d'arboriculture, aujourd'hui radical enragé, mais qui jadis faisait avec empressement hommage de ses plus beaux fruits au préfet et au maréchal commandant à Toulouse.

En ce temps-là, [illegible] poire *Impératrice Eugénie*.

Le 4 septembre [illegible] poire *Duportal*.

—Marseille, 25 novembre. [illegible]

[illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 24 décembre 1872.

COMPTOIR D'ÉCHANGES [illegible] DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
21 déc.	[illegible]	[illegible]
23 déc.	[illegible]	[illegible]
24 déc.	[illegible]	[illegible]
Jusqu'à cette semaine	[illegible]	[illegible]
Même temps la sem. der.	[illegible]	[illegible]
Total de la sem. dern.	[illegible]	[illegible]
Total de la semaine pré.	[illegible]	[illegible]

Le marché monétaire a été un peu plus actif aujourd'hui. La demande d'escomptes a été plus forte dans les banques. Les taux se sont affermis dans les rues, bien que les offres n'y aient pas été très nombreuses. Le composaient, en grande partie, du papier No 1 et du second ordre. Les transactions annoncées ont eu lieu aux taux que nous donnons plus bas.

Nous continuons de coter les signatures de premier ordre à 1 a 1 1/4 pour cent par mois, le No 1 à 1 1/2 et le second ordre à 2; le papier hypothécaire de premier ordre à 10 pour cent par an et celui de second ordre à 12.

La Banque du Canal a déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent qui sera payable le premier lundi de janvier.

L'or a ouvert à 111 5/8 à 111 7/8 contre 111 3/4 à New York, et, après un mouvement assez prononcé, a fermé à 111 5/8 à 111 3/4 contre 111 3/4 à New York. Les transactions embrassent $76,000, dont $25,000 à 111 1/2 à 111 5/8, $25,000 à 111 1/2 à 111 5/8, $3,000, 1,000, 5,000, 5,000, 5,000 et 10,000 à 111 3/4, $5,000 à 111 7/8. Dans l'argent, il s'est fait une vente de $4,000 en demi-piastres américaines à 110 1/2. Nous cotons encore les demi-piastres américaines à 107 à 110, les piastres mexicaines au pair à 2 pour cent de prime sur l'or.

Dans le change Sterling, le mouvement n'a été que modéré et, à la clôture, les traites particulières avaient haussé de 1/8.

Les opérations se sont élevées à 55,000 livres, dont 1500 clear à 120 1/2, 13,500 connaissement et clear No 1 à 120 3/8 et 120 5/8, 1000 connaissement à 120 1/2 à 120 3/4, 4,500, 3000 connaissement et 1500 clear No 1 à 120 3/4, 20,000 connaissement à 120 3/4 à 120 7/8, 1500 clear No 1 à 120 7/8, 5000 dito à 121 et 4000 de banque à —.

Dans les francs, 100,000, en change de commerce, à 4.76 1/4, et 25,000 à 4.75. A la clôture, les traites Sterling étaient cotées à 120 1/2 à 121 le connaissement et clear No. 1, et 121 1/2 le change de banque; les francs, à 4.76 1/4 à — le change particulier, et nominal le change de banque.

On a offert beaucoup de change américain, et les taux se sont maintenus. Les ventes comprennent $600,000, dont 20,000 de banquiers, sur New-York, à vue, à 7/16 d'escompte, $850,000 (10,000, 160,000, 100,000 de banquiers et 10,000 de banques) à 1/2, $100,000 (20,000 et 25,000 en change de commerce, 15,000, 20,000, $1,000, 25,000 et 75,000) [illegible]

à 32.—On n'a pas annoncé de ventes de mandats métropolitains à 60.

$1000 de nouveaux certificats d'allocations de la ville se sont vendues à 59 1/2, $1000 à 59 5/8, $1000 et $2000 à 60, taux auxquels ils étaient cotés à la clôture.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mardi soir, 24 décembre 1872.

[NOTE—Les prix de notre Bulletin Commercial sont ceux de la vente en gros; au détail les prix sont plus élevés.]

—GROSSES DENRÉES—

COTON—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 2,700 balles, prises à des prix irréguliers mais généralement plus forts. Nous révisons nos cotes et donnons en même temps les chiffres de l'Exchange.

Cotes générales.		—Cotes de l'Exchange.
Low ordinary	15¾ à 16¼	—
Ordinary	16¾ à 17¼	16¾
Good ordinary	18 — à 18¼	18 —
Low middling	18¾ à 19¼	18¾
Middling	— à 19¾	19¾
Strict middling	— à 19¾	—
Good middling	20⅛ à 20¼	20⅛

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains le 31 aout. 1872 bal.	6,239	
Arriv. dep. le dern. état	10,491	
Arrivé précédemment	523,598	[illegible]
		540,318
Expédié aujourd'hui	9,387	
Expédié précédemment	377,244	386,551
Stock en mains et à bord		155,767
Stock l'an dernier à la période correspondante		165,408

SUCRE.—Reçu aujourd'hui, 762 boucauts. Vendu 500 boucauts, inférieur, 6 à 6¾ c. la livre; commun, 7 à 7¾ c.; fair, 7¾ à 8 c.; good fair, 8¼ à 8¾ c.; fully fair 8¾ à 9¼ c.; prime, 9 c.; strictly prime, 9¾ à 9⅝ c.; seconde, 7 à 9¼ c.; jaune clarifié 9¾ à 10¾ c.; blanc clarifié, 10¾ à 11¾ c.

MELASSE.—Reçu aujourd'hui, 2,057 barils. Centrifuge, 35 à 42 c. le gallon; commun, 47 à 50 c.; fair, 52 à 54 c.; prime, 55 à 56 c.

TABAC.—Il a été couramment rapporté aujourd'hui qu'il s'était vendu 362 boucauts, chiffre dont cependant nous n'avons pu garantir que 200. Si ces ventes n'ont pas excédé 200, le stock traité en vente serait d'environ 750 boucauts. Rien de ce qui est capable de nous porter à changer nos prix n'ayant transpiré, nous continuons à coter:

Lugs 8 à 9 c.; low leaf 9¼ à 9¾ c.; medium 9¾ à 10¼ c.; good leaf à 11¾ et fine et selections 12¼ à 13¾.

FARINE.—Vendu 755 barils. Superfine, $6; single extra $6 75 et $6 37½; double extra, $6 75; low treble extra, $7 et $7 50, good do $8 et $8 50, choice treble extra, $8 75, choice extra $9 25, $9 50, $10 25 et $11.

MAIS.—Vendu [illegible] sacs. Mêlé [illegible] blanc et blanc [illegible]

CAFÉ.—Bonne demande pour la consommation [illegible] pour l'exportation [illegible] Stock dans les mains [illegible]

RIZ.—Les [illegible] offertes sont [illegible] dans l'Ouest [illegible] Caroline [illegible]

SEL.—Demande active pour le Texas. Vendu [illegible] Stock dans les mains [illegible]

VIANDES ET GRAISSE.

Porc.—Mess [illegible]

BACON.—Epaules [illegible]

VIANDE SÈCHE SALÉE.—[illegible]

GRAISSE.—[illegible]

BREAKFAST BACON.—[illegible]

[illegible]

JAMBON.—[illegible]

[illegible]

COMESTIBLES ET ARTICLES DE CONSOMMATION.

FARINE DE MAIS.—[illegible]

WHISKY.—[illegible]

[illegible]

FOURRAGE.

AVOINE.—[illegible]

SON.—[illegible]

FOIN.—[illegible]

DIVERS.

PEAUX.—[illegible]

TONNELLERIE.—[illegible] Perches pour barils [illegible] pour boucauts, [illegible]

TOILE D'EMBALLAGE.—Jutte américaine [illegible]

MOUSSE.—[illegible] dans [illegible]

LAINE.—Fermeté et demande [illegible]

ORGE ET HOUBLON.—L'orge pour [illegible] Houblon de New York [illegible] la livre.

SUIF.—Prime [illegible] la livre; ordinaire [illegible]

HUILE DE GRAISSE.—Huile d'hiver, [illegible]

AMIDON.—Ouest, [illegible] la livre.

BOUGIES STAR.—20 c la livre.

GRAINE DE COTON.—Le prix payé par les manufacturiers depuis le [illegible] a été réduit à $[illegible] la tonne, livrée sur la levée, sans sac.

HUILE DE GRAINE DE COTON.—Baisse de 2c par gallon. Brute, 40 c le gallon; raffinée, 50 c.

GATEAUX DE GRAINE DE COTON.—Les manufacturiers en expédient en Europe. Ceux faits en ville valent $27 50 à $28 la tonne; ceux manufacturés à la campagne, $2 50 à $24.

DOUVES EN CHÊNE.—[illegible] mande. Extra pour tonneaux, $[illegible] par 1200; dito, pour vin, $125 à $135; extra, pour boucauts, $150 à $165. Extra, pour vin de Bordeaux, $110 à $115; extra, pour barils, $60 à 65; extra, pour barillets, $50 à —.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1872.

Arrivé hier: 42 bœufs de l'Ouest, 260 bœufs du Texas, 13 veaux et veaux d'un an, pas de cochons ni de moutons, 26 vaches à lait.

Vendu: Pas bœufs de l'Ouest, 56 bœufs du Texas, 31 veaux et veaux d'un an, 16 cochons, pas de moutons, 11 vaches à lait.

A vendre: 50 bœufs de l'Ouest, 672 bœufs du Texas, [illegible] veaux et veaux d'un an, [illegible] cochons, 748 moutons, 134 vaches à lait.

Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête	15 00	à	18 00
Bœufs du Texas, choix, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 1re qualité	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 2de qualité	20 00	à	25 00
Bœufs du Texas, 3me qualité	12 00	à	15 00
Cochons par livre, gr.	[illegible]		
Moutons, 1re qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Moutons, 2de qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Moutons, 3me qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Veaux de lait par tête	[illegible]	à	[illegible]
Veaux d'un an par tête	[illegible]	à	[illegible]
Chèvres, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs prix moyen par livre	[illegible]		
Porc			
Veau			
Mouton			

DÉPARTS DES TRAINS DE CHEMINS DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS & JACKSON.

Express .... à [illegible] matin.
Malle .... 5.00 du soir.
Train d'agrément .... 4.00 après midi.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.

Express et malle .... 7.30 du matin.
Express et malle .... 4.15 après-midi.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.

Par le ferry de la rue Calliope.—7.45 du matin.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 24 DÉCEMBRE 1872.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship Havana, Pennington, pour Key West via Cedar Keys, à J K Roberts.

Steamship anglais Louisiana, Stewart, pour Liverpool, à A K Miller & co.

Navire anglais Victoria, Woolston, pour Liverpool, à Doran, Zerega & co.

Navire anglais Mary Durkee, Atkinson, pour Antwerp, à Lovell & Bailey.

Barque espagnole Luz, Moran, pour Santander, au capitaine.

Goëlette Reliance No. 2, Smith, pour Galveston, au capitaine.

Goëlette Martha, Newman, pour Pensacola, au capitaine.

ARRIVÉS.

Steamship Havana, Pennington, de la Havane via les ports de la Floride, à J K Roberts—Poteau 13, Premier District.

Brick Mariposa, Staples, 14 jours de Inagua, à Jackson—à la Pointe.

Brick espagnol Jaimi, Lareda, 46 jours de Malaga, à N D Pallo & co.—à la Pointe.

Barque espagnole Maria Antonia, Alvarez, 9 jours de la Havane, sur lest—à la Pointe.

Goëlette Charles K Gibson, Thacker, en 11 jours de Salt Bay (Turks Island), à Russell & Hall, à la Pointe.

BATEAUX A VAPEUR.

Robert E Lee, Cannon, de Vicksburg.

W S Pike, Brown, de Tunica.

City of Cairo, Shultz, de Memphis.

Era No. 10, Dugas, Tunica.

St. John, Greathouse, de Baton Rouge.

REMORQUEURS.

Remorqueur Wm. Lombard, des Passes. Est descendu le 20 avec les goëlettes J F Kranz et Marbiet et est remonté avec la goëlette Che [illegible]

Remorqueur Harry Wright, Riddle, des Passes. Est descendu le 22 avec le navire New Lampshire et les bricks Coluena et [illegible] et est remonté avec la barque Maria Antonia et les bricks Jaimi et Mariposa.

ARRIVÉE AU BASSIN NEUF.

Goëlette Rebecca, de Pensacola, 80 barils sable, [illegible] sacs, [illegible] barils vides [illegible] laine ou peaux.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL.—Par steamship Louisiana.—[illegible]

LIVERPOOL.—Par le navire anglais Victoria [illegible]

ANTWERP.—Par le navire anglais Durkee. [illegible] balles coton [illegible]

SANTANDER.—Par la barque espagnole Luz [illegible]

GALVESTON.—Par la goëlette Reliable No 2, [illegible]

PENSACOLA.—Par la goëlette Martha [illegible]

HAVANE, via KEY WEST ET CEDAR KEYS.—Par steamship Havana [illegible]

IMPORTATIONS.

[illegible]

BILL DE L'INTÉRIEUR.

[illegible]

Bulletin des Chemins de Fer.

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R. R.

[illegible]

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.

[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.

[illegible]

Le Collège Commercial de Dolbear

C. CAVAROC & SON,

5 & 7 EXCHANGE PLACE,

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.

IMPORTATEURS DE:

Vins, Eaux-de-Vie, Sardines, Etc.

SEULS AGENTS DES

CHAMPAGNE—J. ROUSSILLON & CIE.

VIN—F. S. CHATEAU DILLON.

EAUX-DE-VIE—ACHILLE PETIT,—J. A. GUÉRIN,—COCQ PERE & FILS,—R. DELÉZINIER.

AVANCES LIBÉRALES

Sur Consignations, à nos amis de New York, Bordeaux, Hâvre, Liverpool et Londres.

LISTE DE NAVIRES

En charge, Expédiés et Partis pour la Nlle-Orléans.

24 DÉCEMBRE 1872.

NEW YORK.

Steamship Gen Meade, Simpson, parti 14 déc.
Steamship Geo Washington, Gager, parti 14 déc.
Steamship Ariadne, Daane, parti 11 déc.
Brick Mary Celeste, [illegible], en charge 1 déc.
Goel K M Wright, Trueman, expédié 10 nov.
Goelette Mary, Ireland, en charge 27 nov.

BOSTON.

Navire McNear, Scott, parti 7 déc.
Barque D H Bills, Penny, partie 10 nov.
Brick H W Foster, Rich, expédié 4 déc.

PHILADELPHIE.

Goelette A Tenthe, Jope, en charge 27 nov.
Goelette Mary McKee, en charge 27 nov.

SAVANNAH.

Navire Athanasia, Baker, parti 17 déc.

LONDRES.

Navire Nora, Froich, expédié [illegible] nov.
Barque Polycarp Elerston, en charge 12 nov.
Bar Peli Dubrovacki, Chemitay, expédiée 22 oct.

DUBLIN.

Navire Matilda, Kruzein, parti 19 oct.

QUEENSTOWN.

Barque Nestor, [illegible] partie 17 nov.

BELFAST.

Navire Southampton, [illegible] parti [illegible] nov.

GREENOCK (Écosse).

Navire Aasen Valley, Robinson, parti 17 nov.
Navire Orwell, Young, parti 12 oct.
Navire Aratoa, Leslie, parti 11 nov.
Navire Zealandet, Roberts, en charge 4 nov.

GLASGOW.

Navire Angleesa, Kerr, parti 4 nov.

LIVERPOOL.

[illegible]

MONTREAL.

[illegible]

CARDIFF.

[illegible]

BRISTOL.

[illegible]

NEWPORT.

[illegible]

SUNDERLAND.

[illegible]

HULL.

[illegible]

BORDEAUX.

[illegible]

CALAIS.

[illegible]

BARCELONE.

[illegible]

ROUEN.

[illegible]

HAVRE.

[illegible]

CETTE.

[illegible]

MARSEILLE.

[illegible]

ANVERS.

[illegible]

BRÊME.

[illegible]

HAMBOURG.

[illegible]

ANVERS.

[illegible]

GÊNES.

[illegible]

LIVOURNE.

Navire Europa, Eaton, [illegible]

RIO DE JANEIRO.

[illegible]

DIVERS.

CAFÉ DE LA ROTONDE

DE

L'HOTEL ST-LOUIS.

CONSOMMATIONS à 10 cents, [illegible] première qualité [illegible] currency.

NOUS DÉSIRONS QUE CHACUN se rende au Temple de Musique de BLACKMAR, No 221 de la rue du Canal, [illegible] plus grand magasin de PIANOS de la Nouvelle-Orléans [illegible] BLACKMAR [illegible]

Il était attendu depuis longtemps! Il est arrivé.

LE MICROSCOPE UNIVERSEL [illegible]

On est toujours satisfait du Microscope Universel. [illegible]

D. L. STAPLES & CO.

19 oct—6m Alice, Michigan.

GRAND DÉPOT DE LA

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE

(approuvée des médecins)

CHEZ MM.

QUEYROUZE & BOIS

Encoignure des rues Bienville et Vieille Levée

LAURENT LACASSAGNE,

22 oct—6m Agent.

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre.

A vendre un MAGASIN DE PERRUQUIER-COIFFEUR [illegible] conditions, rue Ursulines, No 24. S'adresser Front Levée, No 7, à M. Dupelit.

A Vendre,

Pour cause de départ, dans un des quartiers les plus fréquentés de la ville [illegible] GROCERIES, conditions libérales. S'adresser au Bureau d'Emigration Française, rue St. Pierre, 26, à

12 déc—2f S. TOURRE.

Bureaux et Chambres garnies à louer.

A LOUER de suite une ou deux belles pièces au rez-de-chaussée, convenables pour bureaux de docteur, architecte, ou homme d'affaires, et plusieurs belles chambres garnies.

S'adresser à Mme ADAM, rue Saint-Louis No 182, entre Bourbon et Dauphine. 8 déc—1m

A Vendre ou à Louer,

UNE BELLE RÉSIDENCE, No 8 Esplanade, ayant assez d'appartements et dépendances pour une grande famille. Elle a été tout récemment réparée; possession immédiate. S'adresser au No. 282 rue Dauphine. [illegible]

A vendre.

UN magnifique RESTAURANT de bonne renommée, le bar Martin Chichet à la Nouvelle Ibérie, connu sous le nom de New Iberia Restaurant.

[illegible] de première qualité, ustensiles de cuisine, service et argenterie, un grand assortiment de linge et un assortiment de conserves et de liqueurs de première qualité.

S'adresser sur les lieux, ou à la maison Dufour & Bazan, Nouvelle Orléans.

4 déc—1m M. CHICHET.

A Louer,

La jolie RÉSIDENCE de famille, No. 78, [illegible]

LOTERIE

DE

L'ETAT DE LA LOUISIANE

SUR LE

Plan de combinaisons—

Tirage tous les jours.

Gros lots : : $6000

$5000 $4500

Prix du billet—Une piastre

seulement.

Partie de billet en proportion

Plan de police.

Tirage tous les jours.

[illegible]

LA SEPTIÈME

Foire d'Etat de la Louisiane,

[illegible]

Mercredi, 23 Avril 1873,

[illegible]

UNE GRANDE LOTERIE

pour aider

L'ASSOCIATION DES FAIRGROUNDS,

autorisée par la

Cie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

803 LOTS,

Gros lot de $5,000 00 en or,

[illegible]

37,485 dollars,

[illegible]

Billets, 50 cents,

Donnant droit à [illegible] l'admission à la Foire [illegible] la grande loterie

[illegible]

A M. I. N. Marks,

Président de l'Association de la Foire industrielle et agricole.

Monsieur,—Nous, soussignés, avons reçu votre communication, demandant notre aide pour procurer au tirage de la Grande Loterie des Fairgrounds à votre prochaine Foire, et, reconnaissant pleinement l'importance de l'entreprise que votre Association a travaillé à établir, et croyant que le plan [illegible] adopté est pratique et digne de succès [illegible] nous avons l'honneur d'être avec respect, etc.,

Gén'l G. T. BEAUREGARD,
[illegible] maire de la Nlle-Orléans,
A Whitney, [illegible] Kennedy, L. H. Gardner,
Chas Pottbof, Chas. Cavaroc, [illegible] Briggs,
R F Flanders, Patrick Irwin, W. S. Pike,
Albert Baldwin, James L. Day, J. B. Oglesby,
Louis Schneider.

Pour plus ample information sur le plan, la vente des billets, etc., s'adresser à

LUTHER HOMES,

Secrétaire de l'Association de la Foire industrielle et agricole.

22 déc—1m

MEUBLES.

LE MAGASIN où vous pouvez acheter à meilleur marché de beaux MEUBLES de salon, de chambres à coucher et de salle à manger, est celui qui porte le No 249 de la rue Royale.

1 déc—1m CHAS. LEE.

Grand Déballage de Beaux Meubles

Au coin des rues Dauphine et Quartier.

MEUBLES pour chambre à coucher, en bois de rose, acajou et noyer, etc., pour salons, Marie Antoinette, impérial, brocatelle variée en couleurs, [illegible] au magasin de M. P. FEJAN, au coin des rues Dauphine et Quartier.

L'assortiment est magnifique et mérite l'attention des acheteurs, qui seront, du reste, satisfaits pour le prix.

M. Fejan se charge aussi des réparations de [illegible]

Fruits, Amandes, Pacanes, &c.

ORANGES, Pommes, Limons, Bananes et Dattes, en caisses.

Figues, Amandes, Pacanes, Pistaches [illegible] Noix du Brésil.

—Egalement—

Pommes de terre et Oignons.

A vendre, aux plus bas prix du marché, aux Nos 24 de la rue Front, et 25 de la rue Levée, par

J. B. PIGNIOLO & CIETOVICH.

[illegible]

The People's Insurance Company

OF NEW ORLEANS.

Bureaux: Rue St-Pierre, No. 5 (Bâtisse Pontalba).

Assure contre les risques de Feu, Rivière et Marine.

R. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice Président,
[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle

—DE LA—

Nouvelle-Orléans,

Au coin des rues Canal et Camp.

DOUZIÈME ÉTAT ANNUEL, 1871

CONFORMÉMENT aux réquisitions de charte, la Compagnie publie l'état suivant: PRIMES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1871:

[illegible]

L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMME SUIT:

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 12 janvier A. D. 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

A une réunion des Directeurs, le 11 janvier 1872, il a été résolu de déclarer le dividende suivant sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1871, dividende pour lequel des certificats seront émis à dater du deuxième lundi de mars prochain, savoir: [illegible] pour cent sur primes d'incendie. 10 pour cent sur primes de rivières. Il a été également résolu de payer 6 pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip [illegible] compant, aux porteurs légaux, à dater du second lundi de mars prochain.

—DIRECTEURS—

Geo. Urquhart, M. Payre,
C. T. Dugazon, Placide Forstall,
[illegible], Aug. Reichart,
T. Bailly Blanchard, E. Miltenberger,
A. Schreiber, W. S. Schmidt,
Chas Lafitte, J. Tuyes.

Bureaux de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans

NO. 81 DE LA RUE DU CAMP.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1872.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1871:

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite des livres de la compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

THOS ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, le 24 janvier A. D. 1872.

ANDREW HERO, Jr., Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, à partir du deuxième lundi de février 1872, sur les certificats de profits non encore payés. Ils ont de plus décrété un dividende de TRENTE-CINQ POUR CENT sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1871—dividende pour lequel il sera émis des certificats à dater du 2ème jour de mars 1872.

THOMAS SLOO, Président.

JOHN G. GAINES, Vice-Président.

THOS ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1872.

John G. Gaines, E. J. Hart,
Henry Renshaw, Hugh Wilson,
B. Bisso, I. N. Marks,
Charles Macready, Richard Flower,
J. Weis, W. E. Seymour,
W. B. Taylor, C. Morris.

VINGT-TROISIÈME ÉTAT ANNUEL.

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

Nlle-Orléans, le mai 1872.

CONFORMÉMENT à la Charte, les Directeurs publient l'état et apprennent affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1872.

[illegible]

L'état ci-dessus est un extrait exact et fidèle des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. HOGAN, secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Certifié sous serment et signé pardevant moi, ce 15 mai 1872.

W. N. EVANS,

Juge de la Seconde Cour de Justice de Paix, de la Paroisse d'Orléans.

Le Conseil des Directeurs a décidé qu'il serait payé un intérêt de SIX POUR CENT, comptant, sur tous les certificats de [illegible]